



**SYNDICAT MIXTE POUR LA CRÉATION, L'AMÉNAGEMENT ET LA GESTION  
2022-17  
DE L' AÉRODROME BRIVE SOUILLAC**

**EXTRAIT DU REGISTRE**

**DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL**

L'an deux mille vingt deux et le 29 septembre à 14 h 30, le Comité du Syndicat Mixte pour la Création, l'Aménagement et la Gestion de l'Aérodrome Brive-Souillac, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays de Brive, Salle Jules Bouchet, sous la présidence de Monsieur Julien BOUNIE.

La convocation a été établie et affichée le 16 septembre 2022.

**DELEGUES TITULAIRES PRESENTS :**

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive : Conseillers communautaires : M. François **PATIER** - M. Yves **GARY** - M. Jean-Paul **FRONTY** - M. Julien **BOUNIE** - Mme Alexandra **DOUSSAUD**

Conseil Départemental de la Corrèze : Conseillères départementales : Mme Frédérique **MEUNIER** - Mme Pascale **BOISSIERAS**

Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine : Conseiller régional : M. Valéry **ELOPHE**

Conseil Départemental du Lot : Conseiller départemental : M. Frédéric **GINESTE**

Ville de Terrasson : Conseiller Municipal : M. Roger **LAROUQUIE**

**DELEGUES TITULAIRES ABSENTS EXCUSES :**

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive : Conseiller communautaire : M. Jean-Louis **LASCAUX**

Conseil Départemental de la Corrèze : Président : M. Pascal **COSTE** - Vice-Président : M. Francis **COMBY**

Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine : Vice-Président : M. Philippe **NAUCHE** - Conseillers régionaux : M. Pascal **CAVITTE** - Mme Anabelle **REYDY**

**DELEGUES SUPPLEANTS REMPLACANT DES TITULAIRES ABSENTS :**

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive : Conseillers communautaires : Mme Marie-Christine **LACOMBE** représentant M. Christian **PRADAYROL** - M. Walter **MAMMOLA** représentant M. Henri **SOULIER** - M. Eddie **MARCOS** représentant M. Philippe **VIDAU**

C.C.I. de la Corrèze : M. Olivier **BRISSEAU** représentant Mme Françoise **CAYRE**

C.C.I. du Lot : M. Xavier **MIELVAQUE** représentant M. Jean **HUGON**

Communauté de Communes CAUVALDOR : M. Habib **FENNI** représentant M. Raphaël **DAUBET**

**DELEGUES TITULAIRES ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :**

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive : M. Frédéric **SOULIER** donne pouvoir à Monsieur Julien BOUNIE

Le comité syndical, réuni à la majorité de ses membres en exercice a, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, désigné Madame Alexandra DOUSSAUD pour remplir les fonctions de secrétaire.

**OBJET DE LA DELIBERATION** : Aménagement d'un parking complémentaire et d'une voie de desserte : validation du projet et attribution du marché de travaux

**RAPPORTEUR** : Le Président, Monsieur Julien BOUNIE

Accusé de réception en préfecture  
019-251903175-20221018-2022-17-DE  
Date de télétransmission : 18/10/2022  
Date de réception préfecture : 18/10/2022

Par délibération n° 2021-19 en date du 8 avril 2021, le comité syndical a validé l'avant-projet de création du parking véhicules légers P2 et le lancement de la consultation de travaux par procédure adaptée conformément aux articles L2123-1, R2123-1 à R2123-8 et R2131-12 du code de la commande publique.

Par délibération n° 2021-21 en date du 8 avril 2021, le comité syndical a validé le préprogramme de l'aménagement de la zone d'activités tranche 1.

Les études se sont poursuivies suite à ces délibérations et plusieurs points clés se sont faits jour :

- La possibilité de relier directement le parking P2 au parking véhicules légers payant existant permettant ainsi de mutualiser les équipements de paiement du parking (barrières d'entrée sortie – borne de paiement, ...). La création d'un cheminement piétons pour permettre aux utilisateurs du parking P2 de rejoindre l'aérogare en traversant la route de desserte de celle-ci uniquement devant l'aérogare.
- La nécessité avec la création de la zone d'activités de permettre une desserte de celle-ci sans passer devant l'aérogare où la circulation voitures, cars et piétons est aux heures de départ et d'arrivée des avions plus denses.

Ainsi, l'aménagement du parking P2 a été revu, optimisé et étudié pour anticiper d'éventuelles évolutions. Dans le même temps, la création d'une desserte de la zone d'activités et de sortie de la plate-forme aéroportuaire a été étudiée.

Pour étudier la voirie de desserte, une mission complète de maîtrise d'œuvre a été confiée au bureau d'études Dejante pour un montant de 11 600 € HT par décision n°2022- 01 en date du 21 juin 2022.

Le projet d'aménagement du parking P2 d'une capacité de 215 emplacements et d'une voirie de desserte à double sens permettant la desserte de la zone d'activités sans passer devant l'aérogare est proposé au comité syndical tel que présenté sur les plans joints à la présente.

Le montant de l'opération comprenant :

- La préparation et l'installation de chantier
- Les terrassements, voirie et réseaux divers
- Le revêtement et les aménagements de surface (signalisation, mobilier, espaces verts, engazonnement, plantation de chênes truffiers, ...)
- La réalisation d'une dalle en béton et des aménagements nécessaires aux colonnes aériennes de collecte des différents flux de déchets sur la plate-forme aéroportuaire
- En prestation supplémentaire éventuelle n°1 : la pose d'un éclairage public est proposée,

S'élève à :

<b>Investissement</b>	<b>Montant coût opération ( € HT)</b>
Parking complémentaire véhicules légers P2	209 876,78 €
Création d'une voirie de desserte	275 903,15 €
Sous total	485 779,93 €
PSE : éclairage public	41 612,00 €

Les montants détaillés sont joints en annexe de la présente délibération.

Il est précisé que les travaux intègrent la pose d'une gaine électrique dans la perspective future du déploiement des installations de recharge de véhicules électriques telle que prévu par la réglementation à hauteur d'une prise pour 20 emplacements.

Par délibération n° 2021-16 en date du 5 mars 2021, le comité syndical s'est prononcé favorablement pour le lancement d'un appel à manifestation d'intérêt pour la pose d'unités photovoltaïques sur plusieurs secteurs de l'aéroport. L'extension du parking véhicules légers dans le cadre de la mise en œuvre de la pose de ces équipements sur les places de stationnement créées. Aussi, si l'option de végétalisation du

Acquiescé et réception en préfecture  
019-251903175-20221018-2022-17-DE  
Système d'information n° 001022  
Date de réception préfecture : 18/10/2022

parking a été étudiée, elle ne peut être retenue car la présence de dispositifs photovoltaïques type ombrières par exemple ne permet pas la pousse nécessaire à la végétalisation du site. Les ombrières apporteraient de l'ombrage et limiteraient l'effet îlot de chaleur de l'ensemble du parking véhicules légers.

Au regard de l'estimatif des travaux, une consultation a été lancée par procédure adaptée via la parution dans le journal « la vie corrézienne » du 22 juillet 2022, au BOAMP le 19 juillet 2022 et publication sur le site Internet [www.centreofficielles.com](http://www.centreofficielles.com).

A la date de remise des offres le mardi 30 août 2022 à 17 h, cinq candidats avaient remis une offre.

Par délibération n° 2021-26 portant élection des membres de la commission d'appel d'offres, le comité syndical a élu les membres de la commission d'appel d'offres et leur a donné pouvoir pour tous les marchés pendant la durée du mandat.

Ainsi, le montant du seuil des travaux objet de la présente délibération dépassant le seuil des marchés pour lesquels le comité syndical a, par délibération n° 2021-14 en date du 15 octobre 2020, donné délégation au Président pour la durée de son mandat, la CAO a été convoquée le 14 septembre 2022 pour la présentation de l'analyse des offres reçues.

La CAO réunie le 14 septembre 2022 propose de retenir l'offre déposée par l'entreprise Eurovia pour un montant total de 413 208,39 € HT pour l'offre de base qui obtient au regard des critères de sélection définis pour la consultation (valeur technique 60 %, prix 40 %) le plus grand nombre de points. L'entreprise Eurovia propose ainsi l'offre la mieux disante et également la moins disante.

Par ailleurs, considérant le projet de sélectionner un opérateur pour l'implantation d'installations photovoltaïques sur cet espace, il est proposé de ne pas retenir la prestation supplémentaire éventuelle n°1 relative à la fourniture et pose de l'éclairage public qui était proposé par le candidat pour un montant de 43 291 €HT.

Aussi, il est proposé au comité syndical :

- **D'approuver** le projet modifié d'aménagement du parking véhicules légers P2 et de la voirie de desserte tel que présenté,
- **D'approuver** l'attribution du marché de travaux à l'entreprise Eurovia pour un montant de 413 208,39 € HT pour l'offre de base et de ne pas retenir la prestation supplémentaire éventuelle n°1 « éclairage public »,
- **D'autoriser** Monsieur le Président ou son représentant à signer le marché et tout document utile à sa mise en application,
- **D'imputer** la dépense à l'article 2315 opération Pvoiture,
- **De donner** pouvoir à Monsieur le Président pour mener à bien toutes les démarches administratives, financières et techniques nécessaires pour mener à bien cette opération

Nombre de membres en exercice : 23  
Nombre de membres présents : 16  
Nombre de suffrages exprimés : 17

**Adopté à l'unanimité**

Accusé de réception en préfecture  
019-251903175-20221018-2022-17-DE  
Date de télétransmission : 18/10/2022  
Date de réception préfecture : 18/10/2022

Pour extrait certifié conforme

Votes : Pour : 17  
Contre : 0  
Abstention : 0

Le Président



Julien BOUNIE



**DEJANTE VRD & CONSTRUCTION**  
**SUD-OUEST**  
 75, avenue de la Libération - 13360 Malmont  
 Tél. 05 95 02 85 10 - Chèque 1

**GROUPE DEJANTE**

Département de la Corrèze

**Aéroport Brive - Vallée de la Dordogne**  
**19600 Nespouls**

Extension d'un parking  
 pour création de 19 stations complémentaires

**PLAN PROJET**

Echelle: 1/500    Plan: P01    Plan n°: 1

Décl.	Date	Statut	Observations / Modifications
1	05/07/2022	APP. (D)	APP. (D)
2	05/07/2022	APP. (D)	APP. (D)
3	05/07/2022	APP. (D)	APP. (D)
4	05/07/2022	APP. (D)	APP. (D)
5	05/07/2022	APP. (D)	APP. (D)
6	05/07/2022	APP. (D)	APP. (D)
7	05/07/2022	APP. (D)	APP. (D)
8	05/07/2022	APP. (D)	APP. (D)
9	05/07/2022	APP. (D)	APP. (D)
10	05/07/2022	APP. (D)	APP. (D)

Accusé de réception en préfecture  
 019-251903175-20221018-2022-17-DE  
 Date de télétransmission : 18/10/2022  
 Date de réception préfecture : 18/10/2022

Département de la CORREZE

Syndicat Aéroport Brive Vallée de la Dordogne

Aménagement d'un parking complémentaire et voie de desserte  
Récapitulatif des décompositions de prix globale et forfaitaire



Investissement	Montant travaux € H.T.	Montant MOE	Montant Divers Imprévus	Montant Opération € H.T.	Montant Opération € T.T.C.
Parking complémentaire - Véhicules légers P2	196 026,00 €	7 970,00 €	5 880,78 €	209 876,78 €	251 852,14 €
Voie d'accès à la zone	256 605,00 €	11 600,00 €	7 698,15 €	275 903,15 €	331 083,78 €
	452 631,00 €	19 570,00 €	13 578,93 €	485 779,93 €	582 935,92 €
Parking complémentaire - PSE 1 : Eclairage public	40 400,00 €		1 212,00 €	41 612,00 €	49 934,40 €

Accusé de réception en préfecture  
019-251903175-20221018-2022-17-DE  
Date de télétransmission : 18/10/2022  
Date de réception préfecture : 18/10/2022

Syndicat Aéroport Brive Vallée de la Dordogne

Création d'un parc de stationnements VL - P2

Décomposition des prix globale et forfaitaire

Article	Désignation et définition des prix	Quantité	Unité	Prix unitaire € H.T.	Prix total € H.T.
<b>PREPARATION ET INSTALLATION DE CHANTIER</b>					
2.2.	<p><b>INSTALLATION DE CHANTIER : AMENEE ET REPLI DU MATERIEL</b></p> <p>Ce prix rémunère la prestation d'installation et de repliement du chantier ainsi que l'amortissement et l'entretien des installations nécessaires à la réalisation des travaux. Il sera réglé 65% lors de l'amenée et 35% au repliement.</p> <p>Il comprend également :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. l'amenée et le repliement de tous les matériels nécessaires à l'exécution des travaux</li> <li>. les installations nécessaires au personnel conformément à la législation</li> <li>. les installations nécessaires à la sécurité sur le chantier</li> <li>. la réalisation des plans d'exécution</li> <li>. toutes les implantations et les levés complémentaires nécessaires à la bonne exécution des travaux</li> </ul> <p>Une seule amenée-repli sera prise en compte pour le marché.</p> <p>Balisage de chantier spécifique pour entrées/sorties des véhicules</p>	1	Forfait	4 000,00 €	4 000,00 €
2.2.8.	<p><b>CONSTAT D'HUISSIER pour l'ensemble du chantier : voie et parking</b></p> <p>Ce prix rémunère la prestation d'exécution par un huissier assermenté d'un constat de l'état avant travaux. Ce dernier fera apparaître l'ensemble des désordres visibles avant exécution des travaux et fera fois en cas de litige avec les riverains lors de la phase d'exécution des travaux.</p>	1	Forfait	600,00	600,00 €
<i>La préparation et installation de chantier est estimée à :</i>					<b>4 600,00 €</b>
<b>TERRASSEMENTS GENERAUX ET PREPARATION DE VOIRIES</b>					
2.3.8	<p><b>DEBLAIS</b></p> <p>Terrassement en déblais issus du site y compris nivellement de fond de forme - déblais en terrain rocheux</p>	1 360	m <sup>3</sup>	15,00 €	20 400,00 €
2.3.8.	Evacuation du site des déblais extraits	1 360	m <sup>3</sup>	5,00 €	6 800,00 €
2.4.3.	<p><b>REMBLAIS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Sous parking à créer</li> </ul> <p>Couche de réglage en GNT 0/31,5 sur 10 cm matériaux à approvisionner</p>	513	m <sup>3</sup>	35,00 €	17 955,00 €
<i>Les terrassements généraux et préparation de voiries sont estimés à :</i>					<b>45 155,00 €</b>
<b>EAUX PLUVIALES - RESEAUX SECS</b>					
2.5.6.	<p><b>EAUX PLUVIALES</b></p> <p>Création d'une tranchée drainante avec matériaux de type 20/40 compris tranchée drainante et drain avec géotextile</p>	150	ml	35,00 €	5 250,00 €
2.5.2./2.5.3.	Fourniture et mise en place de réseaux d'eaux pluviales DN 315 mm y compris tranchée et comblement	175	ml	95,00 €	16 625,00 €
2.5.3.	Grille de collecte des EP - 30*70 cm C250	4	u	600,00 €	2 400,00 €
2.5.3.	Regard de collecte béton avec tampon fonte C250 DN 800 mm	4	ft	600,00 €	2 400,00 €
2.5.3.	Tête de sécurité béton DN 315 mm	1	ft	450,00 €	450,00 €
2.5.3.	Grille EP existante à remettre à la cote	1	ft	250,00 €	250,00 €
2.6.2.	<p><b>ECLAIRAGE PUBLIC</b></p> <p>Dépose candélabre existant et déconnexion de l'éclairage - évacuation des candélabres par l'entreprise</p>	12	ft	1 200,00 €	14 400,00 €
2.6.2.	<p><b>RESEAU ELECTRIQUE</b></p> <p>Fourniture et pose de gaine DN 160 mm y compris tranchée et comblement</p>	300	ml	28,00 €	8 400,00 €
2.6.2.	Chambre de tirage - LOT	4	ft	380,00 €	1 520,00 €
<i>Les réseaux d'eaux pluviales et réseaux secs sont estimés à :</i>					<b>51 695,00 €</b>
<b>VOIRIES ET AMENAGEMENTS DE SURFACE</b>					
	<p><b>BORDURES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Fourniture et pose de bordures coulées en place</li> </ul>				

Accusé de réception en préfecture  
 019-251903175-20221018-2022-17-DE  
 Date de télétransmission : 18/10/2022  
 Date de réception préfecture : 18/10/2022

2.4.17.	Type T2 haute ou basse - parking	420	ml	32,00 €	13 440,00 €
<b>REVETEMENTS DE SURFACE - PARKING</b>					
2.4.9.	Couche d'accrochage	4530,00	m <sup>2</sup>	1,20	5 436,00
2.4.14.	Enrobé noir BBSG 0/10 épaisseur de 6 cm - parking	4530,00	m <sup>2</sup>	14,00	63 420,00
<b>SIGNALISATION</b>					
Fourniture et mise en place de signalisation verticale de police compris mat et dos de panneau peint RAL à définir					
2.9.3.	Panneau et mât avec stop	1	ft	300,00 €	300,00 €
2.9.3.	Panneau et mat avec flèche directionnelle	4	ft	300,00 €	1 200,00 €
Fourniture et mise en place de signalisation horizontale - peinture blanche monocomposante					
2.9.2.	Bande blanche de stationnement largeur 10 cm	1 185	ml	4,00 €	4 740,00 €
2.9.2.	Effacement des places de stationnements	1	ft	500,00 €	500,00 €
2.9.2.	Cheminement piéton	240	m <sup>2</sup>	12,00 €	2 880,00 €
2.9.2.	Ligne Stop	2	ft	150,00 €	300,00 €
2.9.2.	Flèche directionnelle - parking	7	u	80,00 €	560,00 €
<b>MISE A LA COTE</b>					
2.4.18.	Mise à la cote de l'ensemble des tampons et regards du chantier	1	ft	800,00 €	800,00 €
<i>Les travaux de voirie et aménagements de surface sont estimés à :</i>					<b>93 576,00 €</b>

**RECOLEMENT**

5.2.	<b>DOSSIER DE RECOLEMENT</b> Fourniture du plan de récolement de la zone des travaux au format DWG et sur tirages papier.	1	ft	1 000,00 €	1 000,00 €
<i>Le récolement est estimé à :</i>					<b>1 000,00 €</b>
<b>Montant total des travaux en € H.T.</b>				<b>196 026,00 €</b>	
<b>Montant T.V.A. en € H.T.</b>				<b>39 205,20 €</b>	
<b>Montant total travaux en € T.T.C.</b>				<b>235 231,20 €</b>	

**OPTION 1 - Eclairage du parking**

<b>ECLAIRAGE PARKING</b>					
2.6.2.	Fourniture et pose de gaine/cablage réseau éclairage - parking y compris tranchée et comblement	210	ml	40,00 €	8 400,00 €
2.6.2.	Boîte de jonction - parking	2	ft	600,00 €	1 200,00 €
2.6.2.	Fourniture et mise en place de candélabre hauteur 8 m LED double feu	9	ft	3 200,00 €	28 800,00 €
2.6.2.	Raccordement électrique sur réseau existant	1	ft	600,00 €	600,00 €
2.8.3.	Fourniture et pose d'étrier de protection - éclairage public	2	u	400,00 €	800,00 €
2.6.2.	Mise en service / CONSUEL	1	ft	600,00 €	600,00 €
<b>Montant total option en € H.T.</b>				<b>40 400,00 €</b>	
<b>Montant T.V.A. en € H.T.</b>				<b>8 080,00 €</b>	
<b>Montant total option en € T.T.C.</b>				<b>48 480,00 €</b>	

Accusé de réception en préfecture  
019-251903175-20221018-2022-17-DE  
Date de télétransmission : 18/10/2022  
Date de réception préfecture : 18/10/2022



Création d'une voie d'accès

Décomposition des prix globale et forfaitaire

Article	Désignation et définition des prix	Quantité	Unité	Prix unitaire € H.T.	Prix total € H.T.
<b>PREPARATION ET INSTALLATION DE CHANTIER</b>					
2.2.	<p><b>INSTALLATION DE CHANTIER : AMENEE ET REPLI DU MATERIEL</b></p> <p>Ce prix rémunère la prestation d'installation et de repliement du chantier ainsi que l'amortissement et l'entretien des installations nécessaires à la réalisation des travaux. Il sera réglé 65% lors de l'aménée et 35% au repliement.</p> <p>Il comprend également :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>l'aménée et le repliement de tous les matériels nécessaires à l'exécution des travaux</li> <li>les installations nécessaires au personnel conformément à la législation</li> <li>les installations nécessaires à la sécurité sur le chantier</li> <li>la réalisation des plans d'exécution</li> <li>toutes les implantations et les levés complémentaires nécessaires à la bonne exécution des travaux</li> </ul> <p>Une seule aménée-repli sera prise en compte pour le marché.</p> <p>Balisage de chantier spécifique pour entrées/sorties des véhicules</p>	1	Forfait	2 000,00 €	2 000,00 €
2.2.5.	<p><b>DEGAGEMENT D'EMPRISE</b></p> <p>Dépose de signalisation et mobilier existant sur l'ensemble du site projet</p>	1	Forfait	700,00	700,00 €
<i>La préparation et installation de chantier est estimée à :</i>					<b>2 700,00 €</b>
<b>TERRASSEMENTS GENERAUX ET PREPARATION DE VOIRIES</b>					
2.4.5.	<p><b>RABOTTAGE</b></p> <p>Rabottage des voiries existantes</p>	1 300	m <sup>2</sup>	5,00 €	6 500,00 €
2.3.8.	<p><b>DEBLAIS</b></p> <p>Terrassement en déblais issus du site y compris nivellement de fond de forme - déblais en terrain rocheux</p>	1 160	m <sup>3</sup>	15,00 €	17 400,00 €
2.3.8.	Evacuation du site des déblais extraits	1 160	m <sup>3</sup>	5,00 €	5 800,00 €
2.4.3.	<p><b>REMBLAIS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Sous voirie à créer</li> </ul> <p>Couche de réglage en GNT 0/31,5 sur 10 cm matériaux à approvisionner</p>	315	m <sup>3</sup>	35,00 €	11 025,00 €
<i>Les terrassements généraux et préparation de voiries sont estimés à :</i>					<b>40 725,00 €</b>
<b>Eaux Pluviales - Réseaux Secs</b>					
2.5.3.	<p><b>Eaux Pluviales</b></p> <p>Création d'une noue</p>	240	ml	9,00 €	2 160,00 €
2.5.3.	Déplacement d'une grille 60*60 cm existante	1	ft	500,00 €	500,00 €
2.6.2.	<p><b>ECLAIRAGE PUBLIC</b></p> <p>Fourniture et pose de gaine/cablage réseau éclairage - parking y compris tranchée et comblement</p>	270	ml	40,00 €	10 800,00 €
2.6.2.	Boîte de jonction - voirie et raccordement électrique	2	ft	600,00 €	1 200,00 €
2.6.2.	Fourniture et mise en place de candélabre hauteur 8 m LED double feu	6	ft	3 200,00 €	19 200,00 €
2.6.2.	Dépose candélabre existant et déconnexion de l'éclairage - évacuation des candélabres par l'entreprise	3	ft	1 200,00 €	3 600,00 €
2.6.2.	Repose de candélabre existant sur site y compris massif, reprise de cablage	5	ft	2 200,00 €	11 000,00 €
2.6.2.	Raccordement électrique sur réseau existant	2	ft	600,00 €	1 200,00 €
2.6.2.	Mise en service	1	ft	600,00 €	600,00 €
<i>Les réseaux secs sont estimés à :</i>					<b>50 260,00 €</b>
<b>VOIRIES ET AMENAGEMENTS DE SURFACE</b>					
	<p><b>BORDURES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Fourniture et pose de bordures coulées en place</li> </ul>				

Accusé de réception en préfecture  
 019-251903175-20221018-2022-17-DE  
 Date de télétransmission : 18/10/2022  
 Date de réception préfecture : 18/10/2022

2.2.6.	Dépose de bordures existantes	170	ml	20,00 €	3 400,00 €
2.4.17.	Type T2 haute ou basse - voie accès	575	ml	32,00 €	18 400,00 €
2.4.17.	Type I1 - voie accès	100	ml	50,00 €	5 000,00 €
<b>REVETEMENTS DE SURFACE - VOIE NOUVELLE</b>					
<i>Voirie lourde Pl</i>					
2.4.9.	Couche d'accrochage	2600,00	m <sup>2</sup>	1,20	3 120,00
2.4.14.	Enrobé noir BBSG 0/10 épaisseur de 6 cm	2600,00	m <sup>2</sup>	15,00	39 000,00
2.4.15.	Grave bitume classe III ép. 8 cm	488,80	T	75,00	36 660,00
<b>SIGNALISATION</b>					
Fourniture et mise en place de signalisation verticale de police compris mat et dos de panneau peint RAL à définir					
2.9.3.	Panneau cédez le passage	1	ft	300,00 €	300,00 €
2.9.3.	Panneau obstacle	1	ft	300,00 €	300,00 €
2.9.3.	Panneau sens interdit	2	ft	300,00 €	600,00 €
2.9.3.	Panneau fin de zone 30	1	ft	300,00 €	300,00 €
Fourniture et mise en place de signalisation horizontale - peinture blanche monocomposante					
2.9.2.	Cédez le Passage - zone aérogare	1	ft	150,00 €	150,00 €
2.9.2.	Flèche directionnelle - voie nouvelle	8	u	80,00 €	640,00 €
2.9.3.	Dépose/repose de signalisation existante : panneau giratoire, présignalisation giratoire, parc loueurs, flèche directionnelle, panneau toutes direction	1	ft	900,00 €	900,00 €
<b>MOBILIER</b>					
2.8.2.	Potelets de protection pour sortie busée existante	3	u	200,00 €	600,00 €
2.8.4.	Claustrat métallique - hauteur 1,8m	20	ml	500,00 €	10 000,00 €
2.4.16.	Dalle béton ép.15 cm finition balayée	30	m <sup>2</sup>	120,00 €	3 600,00 €
<b>ESPACES VERTS</b>					
Fourniture et mise en œuvre de terre végétale - ép 20 cm					
Engazonnement des espaces					
Substrat pour chêne truffier					
Plantations y compris fosse de plantations - chêne vert 14/16					
27					
<b>MISE A LA COTE</b>					
2.4.18.	Mise à la cote de l'ensemble des tampons et regards du chantier	1	ft	800,00 €	800,00 €
<b>Les travaux de voirie et aménagements de surface sont estimés à :</b>					<b>161 920,00 €</b>
<b>RECOLEMENT</b>					
5.2.	<b>DOSSIER DE RECOLEMENT</b> Fourniture du plan de récolement de la zone des travaux au format DWG et sur tirages papier.	1	ft	1 000,00 €	1 000,00 €
<b>Le récolement est estimé à :</b>					<b>1 000,00 €</b>
<b>Montant total des travaux en € H.T.</b>				<b>256 605,00 €</b>	
<b>Montant T.V.A. en € H.T.</b>				<b>51 321,00 €</b>	
<b>Montant total travaux en € T.T.C.</b>				<b>307 926,00 €</b>	

Accusé de réception en préfecture  
019-251903175-20221018-2022-17-DE  
Date de télétransmission : 18/10/2022  
Date de réception préfecture : 18/10/2022